



Rencontre avec le CRIF Isère 28 mars 2022

Le parlement a adopté une nouvelle définition de l'antisémitisme. Faut-il la défendre et comment ?

La négation de la légitimité d'Israël à exister et vivre en paix est un des éléments clef de l'antisémitisme contemporain. Tout progrès en matière de définition doit s'accompagner d'un progrès dans notre capacité à agir et dans ce cas, mieux définir les ressorts de l'antisémitisme permet de repérer ces discours et donner les moyens notamment à la justice, de les combattre.

Le 5/10/2021 une résolution du sénat a été adoptée de justesse :

<https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/le-senat-adopte-une-resolution-pour-lutter-contre-toutes-les-formes-de-l>

Notre groupe par la voix de Guy Benarroche a souligné qu'Emmanuel Macron lui-même avait indiqué vouloir élargir la notion d'antisémitisme à l'antisionisme. « Si l'on peut considérer qu'il existe dans certaines attaques formulées à l'encontre d'Israël des dérives antisémites, les critiques de la politique du gouvernement israélien ne peuvent y être assimilées [...] Nous refuserons toujours cette instrumentalisation de la lutte contre l'antisémitisme ».

Nous, écologistes, allons contribuer, par nos contacts avec les associations et nos expériences de gestion locale, à alimenter un nouveau projet de loi (PPL) sur la lutte contre l'antisémitisme en France avec nos Sénatrices et sénateurs prochainement.

Notre groupe de travail national « Lutte contre l'antisémitisme » s'appuie sur la récente enquête européenne sur l'antisémitisme et la stratégie de lutte contre l'antisémitisme. L'enquête distingue l'antisémitisme primaire (les préjugés traditionnels anti-juifs), l'antisémitisme secondaire (la relativisation de l'Holocauste), l'antisémitisme latent, l'antisémitisme par la position sociale, économique et géographique et enfin l'antisémitisme du fait de l'orientation politique¹.

Le 5 octobre 2021, la Commission Européenne a présenté la toute première stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et de soutien à la vie juive.

La stratégie Vers une Union européenne exempte d'antisémitisme définit des mesures axées sur :

- 1) la prévention de toutes les formes d'antisémitisme et la lutte contre celles-ci
- 2) la protection et le soutien de la vie juive dans l'UE
- 3) l'éducation, la recherche et la mémoire de la Shoah.

¹ L'intégralité du rapport est disponible en PDF : Anti-Semitic_prejudice_in_Europe_Vol2_Country_-Reports-web-s.pdf (apleu.org)



Ces mesures sont complétées par les efforts internationaux déployés par l'UE pour lutter contre l'antisémitisme à l'échelle mondiale.

La stratégie sera mise en œuvre au cours de la période 2021-2030. La Commission invite le Parlement européen et le Conseil à soutenir la mise en œuvre de la stratégie et publiera des rapports approfondis sur la mise en œuvre en 2024 et 2029.

Contribution du GT EELV à la campagne de Yannick Jadot

Le combat contre l'antisémitisme et la négation de la Shoah constitue l'un des piliers essentiels d'une politique écologique ambitieuse en matière de lutte contre toutes les discriminations. Si la critique de l'action gouvernementale israélienne relève de la libre opinion, exercice tout à fait légitime, la remise en cause de l'existence même de l'État d'Israël ne saurait être acceptable pour les écologistes. Face aux tentatives d'instrumentalisation de tout bord, les écologistes, fidèles au respect du droit international, continueront de défendre une solution à deux États, conformément à la position onusienne.

Dès lors, afin de faire vivre cet engagement de manière concrète, nous engagerons pleinement nos efforts dans le cadre de la Stratégie Européenne de Lutte contre l'Antisémitisme et de Soutien à la Vie Juive élaborée par la commission européenne en 2021 (éducation et prévention à l'école, protection des lieux de culte, lutte contre l'antisémitisme en ligne, etc.).

Que penser du mouvement BDS ?

Si EELV a défendu en 2016 par le communiqué suivant le BDS : <https://www.eelv.fr/les-ecologistes-solidaires-du-peuple-palestinien/>, il apparaît depuis que déterminer QUI il faudrait boycotter est plus complexe qu'on ne pourrait le croire de prime abord.

Plutôt que réfléchir à cela, bien des partisans de BDS manifestent plutôt une verve anti-israélienne qui paraît des plus suspectes. D'ailleurs, le refus des pays arabes de reconnaître Israël, depuis 70 ans, a-t-il fait avancer la cause palestinienne ?

Le BDS est à présent un mouvement contra historique et dépassé dans la mesure où les accords d'Abraham – dont un nouvel acte est en cours avec une rencontre jugée historique le 27 et 28/03/2022^{2 3} - ont ouvert un nouveau chapitre des relations entre les États arabes et Israël. En outre, l'opinion publique arabe semble de moins en moins mobilisée sur cette question. Dans cette perspective, le BDS est surtout un outil de propagande destiné à galvaniser les communautés islamiques diasporiques pour un conflit dont la centralité fait aujourd'hui débat dans le champ des relations internationales.

² https://www.liberation.fr/international/normalisation-israel-recoit-trois-pays-arabes-allies-pour-un-sommet-se-voulant-historique-20220325_WZXQOQ5SINDV3OWEIIQBYEB7JM/

³ <https://www.lefigaro.fr/international/l-egypte-participera-a-une-rencontre-diplomatique-historique-en-israel-20220326>



L'antisémitisme progresse en France. Pourquoi ? Comment lutter plus efficacement ?

Au-delà d'engagements individuels, locaux ou épisodiques, il nous paraît donc nécessaire qu'EELV prenne clairement position contre l'antisémitisme latent qui traverse l'entièreté de la société française⁴. Au-delà d'un engagement moral contre l'antisémitisme, EELV doit être en mesure de développer un corpus programmatique à la hauteur des enjeux actuels, d'autant plus que l'écologie politique se veut à l'avant-garde des combats contre toutes les discriminations.

En lien avec l'argumentaire développé plus haut, la figure du juif représentant d'un super occident coupable de tous les maux dont seraient affligées ces populations expliquent en grande partie cette montée du complotisme mais aussi, il convient de ne pas ignorer la place parfois problématique des autres religions du livre dans le Coran. Ce phénomène est d'autant plus exacerbé que l'on assiste à un raidissement identitaire, notamment autour de la question religieuse.

Quelles relations doivent entretenir la France et Israël ?

Idéalement, des relations continues et nourries, les mêmes que sous la 4ème république. Une démocratie soutenant résolument une démocratie du Moyen-Orient. La politique gaullienne de 1967 et son penchant très pro arabe ont marqué une rupture quant à la conduite d'une politique équilibrée.

Concrètement comment ces relations doivent évoluer sur la scène internationale ?

Notre vision est européenne, arrimer Israël au bloc européen, afin d'équilibrer les relations et compenser le retrait US de la région du fait d'un redéploiement dans la sphère asiatique, même si cet état de fait peut changer avec la situation Ukrainienne qui rebat les cartes en relançant l'intérêt de l'OTAN comme celui d'une politique de défense Européenne.

En quoi selon vous l'histoire de la communauté juive de France peut avoir valeur d'exemple dans la République ?

Dans la mesure où la communauté a réussi à garder sa singularité identitaire, tout en faisant pleinement partie et sans arrière-pensée de la France, cette histoire est un exemple. Articuler les 2 appartenances de manière harmonieuse est donc tout à fait possible.

⁴ <https://www.eelv.fr/files/2021/10/MB-GT-antisemitisme-CF2021100203.pdf>